L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux, [illegible] rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS:
VENDREDI, 30 JANVIER 1880.

CHEMINS DE FER.

Grande Route de Jackson.
Chicago, St-Louis et Nlle-Orléans R. R.

A partir du 17 janv 1880, les trains sortiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DÉPART.	ARRIVÉE.
Express No 1 2 30 P. M.	Express No 2 8:30 A. M
Mixed No 3 — 7.15 A. M.	Mixed No 4 — 7:30 P. M.

Nos 1 et 2 partent tous les jours; Nos 3 et 4 tous les jours, excepté le dimanche.

Le train d'excursion de SAMEDI pour McComb City part à 4:00 P. M.

DES WAGONS-DORTOIRS PULLMAN VONT JUSQU'A LOUISVILLE, CINCINNATI, COLUMBUS, O., et CHICAGO, sans changement. Pour St-Louis, un wagon-dortoir ajouté [illegible] Milan, ce qui permet aux passagers [illegible] le voyage sans laisser le train. UN CHANGEMENT SEULEMENT JUSQU'A NEW-YORK et les VILLES de L'EST.

Wagons munis de fauteuils inclinés, pour dormir, et perfectionnés, allant tous les jours jusqu'à Vicksburg, sans changement.

Billets en vente, places retenues et renseignements fournis au No. 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
F. CHANDLER, Agent Gén. pour les Passagers.
10nov

Great Jackson Route.
Chicago, St-Louis & New Orleans R. R.

Trains will leave and arrive at the Calliope Street Depot, on and after jan. 17th 1880, as follows:

LEAVE.	ARRIVE.
Express No 1..2:30 p. m.	Express No 2 8:30 a. m.
Mixed No 3...7:15 a. m.	Mixed No 4 7:30 p. m.

Nos 1 and 2 runs daily, 3 and 4 daily, except Sunday.

SATURDAY accommodation for McComb City leaves at 4.00 P. M.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS —THROUGH TO— LOUISVILLE, CINCINNATI, COLUMBUS, O. AND CHICAGO WITHOUT CHANGE AND FOR ST-LOUIS A SLEEPER IS ATTACHED AT MILAN, enabling passengers to go through without leaving the train. ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

Improved Sleeping and Reclining Chair Cars to Vicksburg daily, without change.

Tickets for sale, berths secured and information given at No 22 Camp street, corner of Commun.

A. D. SHELDON, Ticket Agent.
F. CHANDLER, General Passenger Agent.
10nov

New-Orleans and Mobile Rail Road
(LIGNE RAPIDE DE MOBILE.)

La route la plus courte pour toutes les villes de l'Est. Transporte la malle et l'Express du Sud. SEULE LIGNE AVEC DOUBLES TRAINS QUOTIDIENS.

A partir de DIMANCHE 9 NOVEMBRE 1879 les trains arriveront à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partiront comme suit:

Départ	Arrivée.
No 1, Express, tous les jours 7:30 a. m.	No 2, Express, tous les jours 7:40 a. m.
No 3, Express, tous les jours 5:00 p. m.	No 4, Express, tous les jours 9:30 p. m.

Seule ligne qui ait des wagons-dortoirs de Pullman sur toute la route, sans changement, jusqu'à Washington, Lynchburg, Atlanta, Montgomery, et St-Louis. Un changement seulement jusqu'à New-York et jusqu'aux autres villes de l'Est.

On peut se procurer des billets et retenir d'avance des places dans les SLEEPING CARS en s'adressant au bureau, coin Camp et Commune, vis-à-vis le City Hotel.

D. B. ROBINSON, Surintendant.
J. W. COLEMAN, Agent de billets.
23nov

NEW ORLEANS AND MOBILE RAIL ROAD (MOBILE FAST LINE.) THE SHORTEST ROUTE TO ALL EASTERN CITIES. CARRIES THE GREAT THROUGH MAIL AND SOUTHERN EXPRESS. ONLY LINE WITH DOUBLE DAILY TRAINS.

On and after SUNDAY, NOV. 9th 1879, trains will arrive and leave depot, foot of Canal Street, as follows:

LEAVE.	ARRIVE.
No. 1 Express daily.......7:30 a. m.	No. 2 Express, daily......7:40 a. m.
No. 3 Express daily.......5:00 p. m.	No. 4 Express, daily,......9:30 p. m.

Only line running Pullman Palace Sleeping Coaches through without change to Washington, Lynchburg, Atlanta, Montgomery and St. Louis. Only one change to NewYork and other Eastern cities.

Tickets may be obtained and Sleeping Car Berths secured in advance on application at the office corner Camp and Common streets, opposite City Hotel.

D. B. ROBINSON, Superintendent
23novtf J. W. COLEMAN. Ticket Agent.

GRAND CHEMIN DE FER

Portant la malle des Etats-Unis entre la Nlle Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne tous les jours, à HUIT HEURES A. M. et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 h. 25 A. M.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Le taux du fret, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Morgan City, est réduit pour le moment. Des contrats spéciaux pour frêt sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition, avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le frêt pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui n'expédieront que par ce chemin de fer.

Afin que le frêt soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures; le frêt reçu après cette heure partira par les trains suivants.

Billets "commutation"—500 milles pour $15.— Ces billets ne sont émis qu'en faveur des personnes à qui la compagnie juge convenable de les donner.

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour frêt et passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasin.

Il ne sera point reçu de frêt après 5 heures.

CHAS. A. WHITNEY & CO. Agents.

A la station Terrebonne le chemin se relie au chemin d'embranchement de Thibodaux, allant à Thibodaux et Houma.

AVIS.
BOIS DE CHAUFFAGE.
BOIS DE CHAUFFAGE.
Coin Dumaine et Claiborne.

OFFRE aux familles à vendre le bois de chauffage de première qualité par corde et demi corde au plus bas prix du marché, bois en bûche sans être coupé: frêne, $6; chêne $5 50; bois de pin de quatre pieds de long $4 50; bois scié et fendu à la vapeur, frêne $7; chêne, $6 50; bois de pin $5 50; la mesure garantie huit pieds de long sur quatre de haut la corde, et si on veut savoir et on donne la mesure, achetez-en une fois et vous serez satisfaits par la mesure et la qualité du bois.

Délivré à domicile sans frais.
9mars—6m 8fév B. POMÈS.

BODLEY BROTHERS

ONT l'assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 3 et 4 mulets, charrettes à bœufs, do. pour logs, wagons à coton, charrettes à bagages, charrettes pour fermes, charrettes à ria, petites charrettes de toutes dimensions, chars à bancs de famille à 4 et 6 sièges, wagons à ressorts pour distribution de marchandises, rais, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voiture, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et tous les ferments extra destinés à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va. avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.

Dépôt 18 et 20 rue Union
2 mai—1 an

COLUMBIAN EDUCATIONAL & KINDERGARTEN INSTITUTE.
198..............Esplanade..............198

L'OUVERTURE de la 10e session annuelle de cet Institut est fixée au 1er septembre 1879. L'enseignement comprend toutes les branches d'un cours complet, en anglais et en français, ainsi que les langues modernes les plus usitées. Pour la musique, la directrice s'est assuré le concours du professeur H. ROLLING. L'Institut est situé dans l'un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la Nlle-Orléans. Les bâtiments et les terrains sont vastes et admirablement disposés pour des pensionnaires ou des externes. Prix modérés. Pour circulaires, etc., s'adresser à Mlle M. FITZGERALD, à l'Institut.
20 août—1 an

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
[illegible] NEW-YORK ET LE HAVRE.

[illegible]

AMERIQUE, [illegible], mercredi, 4 février.
FRANCE, [illegible], mercredi, 18 février.
LABRADOR, [illegible], mercredi, 3 mars.

Prix du passage pour le Havre.

[illegible]

Passage à entrepont avec aménagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles.

[illegible]

L. GRAND, Agent
[illegible] Nouvelle-Orléans.
[illegible]

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BRÊME ET LA NOUVELLE-ORLÉANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

LES steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit:

De Brême	De la Nlle-Orléans
Hannover....21 janv	environ [illegible]
Hannover....[illegible] mars	environ [illegible]

Ces steamers font escale, en venant ici, au Havre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane et à la Nouvelle-Orléans:
Chambre...$150 | Entrepont...$36.
De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Hâvre ou Brême:
Chambre...$150 | Entrepont...$45.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambre...$35 | Entrepont...$15.

Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.

Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

N. B. Nos agents pour le Texas, MM. Kauffman & Runge, à Galveston, sont autorisés à délivrer des passages d'entrepont, aux conditions suivantes:

De Brême à Galveston..............$43 00
De à Indianola..............45 50

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départs annoncés et les prix du passage.

Les soussignés vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
12 uin No. 42 de la rue de l'Union.

AMERIQUE CENTRALE.
OTERI'S PIONEER LINE.

Le rapide steamer en fer de première classe
E. B. WARD, JR.
Capitaine S. PIZZATI.

Pour Belize, Honduras, touchant à Port Cortes, Truxillo, Ruatan, Utilla et à toutes les îles de la Baie, partira positivement pour les ports ci-dessus, SAMEDI 31 janvier 1880, à 5 heures du soir, et ensuite régulièrement tous les dix-neuf jours, de son mouillage, en face la Place Jackson.

Pour fret et passage, ayant des aménagements supérieurs, s'adresser à S. OTERI & BRO.
23 et 25 rue Front et 24 et 26 rue Fulton.

N. B.—Le WARD fera son service en connexion avec la ligne régulière de goëlettes sur la même ligne. 2 mars—79—1an

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
LOUISIANA.

Le steamer
LOUISIANA,
Capt E. V. Gager,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse Mercredi 28 Jan. à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 1/2 pour cent.

Passage—Cabine...............$40
Entrepont...............20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BRÊME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON,
4mai—1an Rue Carondelet, No 41.

Ague Cure

Est un tonique purement végétal amer et puissant, et qui est garanti comme un remède prompt et certain pour la fièvre chaude, les frissons, fièvre intermittente, fièvre rémittente, Dumb Ague, fièvre bilieuse et périodique, et toute désordres d'infection. Dans les districts malsains, le pouls rapide, la langue chargée, la soif, la lassitude, la perte de l'appétit, les douleurs dans le dos et les reins, et le refroidissement de l'épine dorsale et des extrémités, sont seulement les avant-coureurs de symptômes plus sévères qui se terminent dans un paroxysme de fièvre, auquel succèdent une forte fièvre et une abondante transpiration.

C'est un fait surprenant que la quinine, l'arsenic et d'autres poisons minéraux forment la base de la plupart des préparations contre la fièvre, SPÉCIFIQUES, SIROPS ET TONIQUES. Les préparations faites avec ces poisons minéraux, bien qu'elles soient agréables au goût et qu'elles puissent faire cesser le frisson, ne guérissent pas. Elles laissent le mal et leur drogue empoisonnée dans le système, produisant le QUINISME, les étourdissements, le bourdonnement dans les oreilles, les maux de tête, le vertige et d'autres désordres plus formidables que le mal qu'ils devaient guérir. L'AYER AGUE CURE extirpe radicalement du système et guérit toujours les cas les plus dangereux. Il ne contient pas de quinine, de minéraux, ni quoique ce soit qui puisse affecter le plus délicat malade; et son excellence supérieure, au sus de la certitude de son efficacité consiste à laisser le système aussi libre qu'avant l'attaque.

Pour les MALADIES DU FOIE, "l'Ayer's Ague Cure" par une action directe sur le foie et l'appareil biliaire, chasse les poisons qui produisent ces maladies et stimule le système auquel il rend la vigueur et la santé.

Nous le garantissons s'il est pris suivant l'instruction.

PRÉPARÉ PAR LE
Dr J. C. AYER & Co.,
Chimistes analytiques et pratiques.
LOWELL, MASS.

Vendu chez les droguistes partout.
3 avril—6f.

VAPEURS.

For New York direct.
Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers: [illegible]
HUDSON, LOUISIANA, [illegible]

LOUISIANA, Capt. E. V. Gager,
will leave her wharf, foot of Toulouse street,
Wednesday, Jan. 28 at 8 A. M.
Insurance on cargo by this line 1/2 per cent.
Cabin Passage...............$40
Steerage...............20

Freight for LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line, and through Bills of Lading given for the same.
For freight or passage apply to ALFRED MOULTON.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg. Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires. Le bateau à vapeur

NATCHEZ,
[illegible] Capitaine,
J. F. [illegible], Commis.

Se reliant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Caire et St-Louis. Le capitaine se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenable. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JANNEY, 106 Commune et J. H. CARLIN 60 rue Magazine.
26sept

BATON-ROUGE.

PAQUEBOT semi-hebdomadaire régulier de la côte et Bâton Rouge, part tous les LUNDIS à 5 heures du soir et tous les VENDREDIS à 10 heures du matin.

Pour Bâton-Rouge, Plaquemine, Bayou Goula, Donaldsonville, et tous les débarcadères de la côte. Le nouveau steamer à passagers

ST. JOHN.
J. P. McELROY, Capitaine.

Partira comme ci-dessus, redescendant la côte tous les DIMANCHES et MERCREDIS.
Pour le fret ou passage s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON,
6 nov—3m 31 rue Bienville.

OPELOUSAS.
Paquebot indépendant pour Opelousas
Partant tous les MERCREDIS à 5 h. du soir.

Pour Washington, Opelousas, Port Barre, Simmsport, Churchville, et tous les débarcadères sur la côte, l'Atchafalaya et le Bayou Courtableau. le bateau à vapeur à passagers, d'un léger tirant d'eau.

LAURA L. DAVIS,
Wm Crawford, capitaine; A. Meynier. Sr., commis.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à GEO D. HITE, 142 Gravier, LORD & McPEAKE, 122 Gravier. Agents.

P. S.—Connaissements donnés jusqu'à Bayou Bœuf. Les passagers de la côte recevront toutes les attentions nécessaires. 17janv

LE FAVORI DU MONDE.
Paquebot régulier faisant 3 voyages par semaine.

Partant tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS matin à onze heures.

Pour Bayou Goula, Donaldsonville et tous les débarcadères du haut de la côte.

Le magnifique et rapide steamer à passagers DE SMET, Capt FRANK OTTENDORFER, S. T. Goodwyn, T. C. Mossieet et Joe A. Purcell, commis.

Partira comme ci-dessus. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à N. O. DONOHUE, 2 rue Tchoupitoulas.
14 déc

Paquebot de la côte jusqu'à Thibodeaux, deux fois par semaine.

HENRY TETE,
JOS. F. AUCOIN, Capitaine,
M. H. LANDRY, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 5 heures de l'après-midi, et tous les VENDREDIS à 10 heures du matin.

Retour: il partira de Thibodeaux et descendra la côte les MERCREDIS et les DIMANCHES.

Fret pris pour le bayou Lafourche avec privilège de la transférer.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à R. RIVET, 105 rue Decatur, près St. Louis.

P. S. Un commis recevra au stationné sur la Levée, à la tête de la rue Bienville, pour recevoir son frêt.
16 juillet—1 an

Paquebot de la côte et du Bayou Lafourche, deux fois par semaine.

Pour les débarcadères de la côte et du Bayou Lafourche. Le paquebot de première classe

BELLE,
Capitaine MAX BLANCHARD,
JOHN WEBRE et C. J. BLANCHARD, Commis.

Partira tous les MARDIS et tous les SAMEDIS à 5 P. M.

Partira comme ci-dessus, revenant pendant la journée.

Le mardi le bateau ira jusqu'à Lockport. Au voyage de retour, il partira de Donaldsonville tous les lundi et vendredis matin.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à V. E. BERNARD, rue St-Louis 9. S. HENO, Conti 20.
4déc

PAQUEBOT INDÉPENDANT. Pour l'habitation Uncle Sam, paroisse St-Jacques, Trois voyages par semaine.

Le Paquebot FAIR PLAY, Capitaine F. J. PAPINEAU, Frank Krone et Emile Portie, Commis.

Partira les mardis, jeudis et samedis matin pour l'habitation Uncle Sam, et tous les débarcadères intermédiaires, à dix heures.

Pour le fret ou le passage s'adresser à bord au pied de la rue Bienville ou à GEO. HENO, Agent, 180 rue Decatur, au 1er.
24déc

Entre la Nlle-Orléans et le littoral du Mississippi Sound.

Le steamer en fer HEROINE

Part tous les MERCREDIS et les SAMEDIS du Nouveau Lac, à l'arrivée du train de 7 h. du matin, pour la Baie St-Louis, la Passe-Christian, Mississippi City, Biloxi, Est Pascagoula, (Scranton) et Moss Point. Pour le retour, il quitte Moss Point tous les DIMANCHES et les JEUDIS à 5 h. de l'après-midi, et Biloxi les LUNDIS et les VENDREDIS à 7 h. du matin et arrive au Lac à environ 4 h. de l'après-midi.

Fret reçu tous les jours à Magnolia Bridge, côte de la rue Delord. Bagage reçu seulement par le train de 7 h. du matin.

W. G. COYLE, 33 rue Carondelet.
20 déc

S. N.
PIKE'S
Magnolia
WHISKEY
Cincinnati
OHIO.

LE CLICHÉ CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VÉRITABLE ET CÉLÈBRE
PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY
préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO., successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.
Toutes les PREMIÈRES MAISONS de grosseries et liqueurs se vendent à la Nlle-Orléans.

FRITZ JAHNCKE,
208 et 210... DELORD ...208 et 210
Fabricant de la pierre artificielle connue sous le nom de SCHILLINGER PATENT PAVEMENT,
Marchand de pierres allemandes, de Curbstones, North River Flagstone et de ciment de Portland.
Les ordres laissés à la Boîte 142 Mechanics' & Traders' Exchange seront promptement exécutés.
mai—1 an

A. DELPIT,
Manufacture de Tabac à la Vapeur.
ÉTABLIE EN 1866.
13 & 15 rue St. Louis.

[illegible] TABACS à priser. [illegible], MACOUBA, VIRGINIE, NATCHITOCHES, BO. [illegible] CUT [illegible], à fumer et à chiquer. [illegible]

Grand assortiment de PIPES ROUMES [illegible] FRANÇAISES [illegible] et de PIPES AMÉRICAINES.

Un beau choix de TABATIÈRES de Métal, Bois, Buffle, Papier-Maché et autres.

ARTICLES POUR FUMEURS, ETC., ETC., ETC.

—Le tout—
AUX PRIX LES PLUS [illegible]
En gros et en détail.

LE DR SPINNEY.

LE CÉLÈBRE SPÉCIALISTE DE LA CALIFORNIE

POUR LES MALADIES DU POUMON.

Annonce respectueusement aux citoyens de la Nlle-Orléans qu'il s'est de nouveau établi dans cette ville et qu'on peut le voir au No

190 RUE DU CANAL.

Il y donnera des consultations jusqu'à nouvel ordre, de manière à donner à tous ceux qui souffrent de maladies chroniques ou spéciales l'occasion de le consulter sans perte de temps.

N. B.—Il n'a besoin dans la plupart des cas que d'une entrevue. Le reste du traitement s'opère sans interrompre les affaires.

Le Dr. SPINNEY est bien connu comme le fondateur du MONTRÉAL (C. E.) MEDICAL INSTITUTE et l'ancien propriétaire du SPINNEYVILLE INFIRMARY, s'étant exclusivement appliqué, depuis vingt ans, au traitement des maladies chroniques et spéciales, auxquelles sont sujets les deux sexes, il y a obtenu des succès merveilleux. Par sa nouvelle méthode de traitement, les malades recouvrent entièrement la santé. Il croit devoir appeler l'attention des malades sur ce fait que la réputation méritée qu'il s'est acquise depuis longtemps témoigne suffisamment de son habileté et de ses succès. Des milliers de personnes qui se sont soumises à son traitement lui ont manifesté leur profonde gratitude en se retrouvant complètement rétablis. MALADIES DU POUMON ET AFFECTIONS DES BRONCHES.—Les personnes souffrant de catarrhe, de bronchites ou de la consomption, dans la première période de ces maladies, sont certaines d'être parfaitement guéries par l'application de sa nouvelle méthode de traitement, ce que peuvent attester des milliers d'individus aux Etats Unis et dans l'Amérique Anglaise du Nord. Le Dr SPINNEY peut découvrir la moindre maladie de poitrine, du poumon ou d'un organe interne quelconque, et garantit la guérison dans tous les cas qu'il entreprendra.

Aux Dames.

Le Dr. SPINNEY ayant consacré plusieurs années à l'étude des maladies de femmes, se croit compétent pour en entreprendre le traitement quelle que soit leur acuité. Il invite donc cordialement toutes les femmes que la douleur torture ou qui souffrent d'une de ces nombreuses maladies qui sont le fléau de leur sexe, de venir essayer sa méthode de traitement qui a soulagé des milliers de pauvres malades et sauvé beaucoup d'autres d'une mort prématurée. Aux dames qui souffrent de l'une des maladies suivantes: Extrémités froides, faiblesse d'estomac, faiblesse des reins, constipation et indigestion, douleur au côté et au dos, leucorrhée, chûte de la matrice, inflammation et ulcération de cet organe, et toutes les autres affections des organes génito-urinaires, il est prudent. Rappelez-vous qu'on perdant du temps vous aggravez le péril. Il est de votre avantage à recourir aux moyens curatifs. Pourquoi vous condamner à de longues et cruelles souffrances, quand vous pouvez, après quelques semaines de traitement, recouvrer à la fois votre santé et votre ancienne vigueur!

Les Jeunes Gens

Qui expient par la souffrance les erreurs d'une jeunesse inexpérimentée feront bien de venir chercher le soulagement qui leur est offert. Le Dr. SPINNEY s'engage à payer $500 pour tout cas de faiblesse séminale ou de maladie privée, de quelque genre que ce soit qu'il ne réussira pas à guérir après les avoir entrepris. Il dira donc aux victimes des maladies auxquelles il fait allusion qu'elles s'exposent au danger le plus grave en ne demandant pas immédiatement à la science des moyens de guérison. Lors de la première période de leurs maladies qu'ils ne l'omettent pas les rapprocher de la dernière. Si vous touchez à celle-ci et que vous souffrez de ses effets et que vous vous obstinez à retarder l'application des remèdes nécessaires, rappelez-vous que le moment viendra où le médecin le plus habile ne pourra rien pour vous, où il vous faudra renoncer à tout espoir et rien ne saurait vous arracher à la douleur et à la mort. Le Dr. Spinney a toujours réussi. Ne vous abandonnez donc pas au désespoir, mais profitez des bienfaits de sa méthode de traitement pendant qu'il en est temps encore.

Hommes d'un âge moyen.

Il y a beaucoup d'individus qui de trente à soixante ans souffrent d'une très fréquente envie d'uriner accompagnée d'une légère sensation de brûlure et d'une faiblesse de tout le système que ne s'explique pas le malade. En examinant les urines on y découvre souvent un dépôt filamenteux et quelquefois des parcelles d'albumine ayant une légère couleur blanchâtre du lait changeant en brun foncé. Beaucoup d'individus succombent à cette affection dont ils ignorent la cause et qui est la seconde période de la faiblesse séminale. Le Dr S. garantit une parfaite guérison dans tous ces cas et le complet rétablissement à l'état de santé des organes génito-urinaires.

Consultations gratuites. Examen complet et conseil, $5. Heures de bureau: De 10 h. du matin à midi, de 2 h. à 5 h. de l'après midi, et de 7 h. à 9 h. du soir.
22jan—1m

R. M. & B. J. MONTGOMERY,
MEUBLES D'ORNEMENT.
—ET—
MIROIRS FRANÇAIS.
BATISSE MAURESQUE.

Second Grand Stock cette Saison

D'ameublements de salons, chambres à coucher, salles à manger, cercles et bibliothèques, miroirs français et allemands, objets d'ornement convenables pour les jours de fête. Toujours en magasin, le plus grand assortiment de MEUBLES ordinaires et médiocres du Sud. Venez examiner et marchander le stock—il parle de lui même.—
GRAND MAGASIN DE MEUBLES DE MONTGOMERY,
Marchandises livrées à domicile sans frais.

JAS J. MARTIN, Nlle-Orléans. THEO. GRIFFITHS, Nw-y.
Jas J. Martin & Co.,
IMPORTATEURS et MARCHANDS de
T H É S,
d'épices et de café grillé et moulu en paquets
67 RUE POYDRAS,
A une porte de la rue Tchoupitoulas. Nlle-Orléans, Lne.
Communications par téléphone avec toutes les parties de la ville. Agents spéciaux pour la vente de la célèbre farine Redland. 30 déc—1m

J. B. JUNQUA,
Nos 27. 29 et 31 RUE BIENVILLE, Nouvelle-Orléans.
MARCHAND - COMMISSIONNAIRE
—IMPORTATEUR DE—
Cognacs, Vins, Liqueurs et Whiskies Fins
FABRICANT DE SIROPS DE PREMIER CHOIX, ET D'eau de Seltz et d'eaux Minérales,
Avec le dernier appareil Hermann-Lachapelle de Paris, qui a obtenu la Médaille d'Or à l'Exposition Universelle de 1878. Sept—3m

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS
QUEYROUZE & BOIS
MARCHANDS EN GROS DE
ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest
[illegible]
Coin Vieille-Levée et Bienville,
[illegible] Nlle Orléans

ART. CARRIÈRE, G. CARRIÈRE,
E. L. CARRIÈRE, CHAS. J. CARRIÈRE
A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No 3½ RUE CARONDELET.
Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

H. J. RIVET,
PHARMACIEN-DROGUISTE
Importateur de Médicaments Patentés Français.
Agent du "TEXAS COTTONWORM DESTROYER." Propriétaire des célèbres Bitters Oux Ouy [illegible], 22 rue de Chartres et 38 rue Bienville, Nlle-Orléans.
17 mai 79—1 an.

GALERIE D'ART
CÉLÈBRE DE
WASHBURN
TRIOMPHE DE LA PHOTOGRAPHIE!
PORTRAITS
Fixés d'une manière permanente au moyen du
PROCÉDÉ BREVETÉ DE LAMBERT.
Tous les nouveaux genres de photographie exécutés avec les dernières découvertes et les perfectionnements les plus récents.
PRIX TRÈS MODÉRÉS
No 109 RUE DU CANAL.
7nov

PHARMACIE DUCONGE,
30............RUE DE CHARTRES............30
NOUVELLE-ORLÉANS.
A. CARROUCHÉ,
SUCCESSEUR.

Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie et favorablement connue un assortiment complet de: MÉDICAMENTS PATENTÉS FRANÇAIS, ANGLAIS et AMÉRICAINS, ainsi que de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'il appartient à un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. Le maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec autant célérité. Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Duconge.
Agence pour la vente du William's Rheumatic Remedy. 1 sept-79—1 an

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

No. 304 RUE DU CANAL.

VINGT-CINQUIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1879, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu		$815,774 39
Risques maritimes		12,935 22
Risques de rivière		15,791 75
Total des primes		$844,481 37
Moins primes non acquises		111,302 00
Primes nettes 31 mai 1879		$843,179 37

PERTES PAYÉES.

Sur risques de feu	$92,[illegible] 66	
Sur risques maritimes	10,364 30	
Sur risques de rivières	3,[illegible] 30	
Taxes et dépenses, moins intérêt	11,635 11	
Réassurances et primes remboursées	17,530 61—	135,[illegible] 30
		$[illegible] 45
Réserves pour pertes non-payées		32,000 00
Profits		$114,[illegible] 45

La compagnie a l'actif suivant, estimé à la valeur du marché:

Propriétés foncières	$306,175 35
Bons de ville et bons hypothécaires	15,600 00
Actions de banques, de waterworks et autres actions	136,[illegible] 65
Billets garantis par hypothèque ou nantissement	132,[illegible] 32
Billets à recevoir	62,[illegible] 45
Primes en voie de collection	66,[illegible] 51
Scrip de ville	2,600 00
Jugement sur billets hypothécaires	3,000 00
Argent en caisse	61,[illegible] 42
	$712,237 51

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

P. FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans. Signé et assermenté devant moi, ce 9e jour de juin 1879.

JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenu le 9 juin 1879, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de vingt pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année échue le 31 mai 1879, payable le troisième lundi de juillet prochain. Aussi, de payer aux actionnaires, sur demande, l'intérêt au taux de dix pour cent par an sur leurs actions.

Directeurs:

P. MAGNIER,	EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES,	D. FATJO,
PAUL FOURCHY,	M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ,	B. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE,	CHS. LAFITTE,
	B. W. TAYLOR.

10 juin

Avis aux Contribuables.

Le soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les licences d'Etat à un escompte libéral. Il se chargera de faire un relevé exact de toutes les taxes payées par les propriétaires dont les terres sont exposées aux [illegible] de madame Gaines.

JOHN T. DUFOUR.
Passage de la Bourse.

THE NEW ORLEANS BEE.
DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.
OFFICE—No. 73 CHARTRES.
TERMS:

Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.

Price of the paper—Single copies, Five cents.

Weekly—Per annum, $5; half yearly, $1 50; quarterly, 75c; Single copy 10 cents.

ASSURANCES.

Etat annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans,
Pour l'année expirant le 31 décembre 1879.

Primes de feu	$278,342 81	
Primes maritimes	59,646 61	
Primes de rivière	45,560 04	
Total des primes		$383,549 46
Moins: Primes sur risques non expirés	105,342 44	
Primes remboursées	12,820 66	
Réassurances	11,789 24—	130,653 34
Primes nettes		252,896 12
Montant provenant des intérêts, loyers		31,664 88
Revenu		$284,561 00
A déduire: Pertes par le feu	$72,599 84	
Pertes maritimes	26,995 26	
Pertes de rivière	15,316 13	
	$116,810 23	
Réduction (rebate) et commissions	41,420 46	
Contributions charitables	1,053 46	
Taxes d'Etat, de ville, licences	8,226 01	
Bureau des assureurs, corps de sauvetage et Rebuck	6,978 00	
Dépenses générales, frais de Bureau et d'agences	34,[illegible] 78—	208,883 94
Profit net		$85,677 06
A déduire: Profits et pertes sur la vente des Bons consolidés de l'Etat et autres valeurs ainsi que dividende de juillet	$33,960 41	
Réserve pour pertes non ajustées	10,000 00	
Dividende du 31 décembre 1879	25,000 00	
Surplus	16,716 65	
		85,677 06

ACTIF DE LA COMPAGNIE.

Argent en banque	$106,565 42
Bons des Etats-Unis	103,000 00
Propriétés foncières, estimation faite au plus bas prix du marché	132,168 25
Billets garantis par première hypothèque sur des propriétés de ville	97,344 58
Billets garantis par nantissement de gages réalisables	56,100 00
Billets pour primes	17,470 39
Bons première hypothèque N. O. J. & G. N. R. R.	28,600 00
500 actions compagnie des Water-works, à $37-75	18,858 00
Bons de première hypothèque, N. O. Waterworks	10,800 00
Actions de banque, d'assurances, de la La. Ice Co. et autres actions, estimées au taux le plus faible du marché	21,224 20
Primes en voie de collection	66,991 56
Dû par des agents	1,675 97
Total de l'actif	$653,838 58

PASSIF.

Capital	$500,000 00
Réserve pour réassurances	95,243 44
Dividendes non réclamés	6,878 49
Réserve pour pertes non ajustées	10,000 00
Dividende de décembre 1879	25,000 00
Surplus	16,716 65
Total du passif	$653,838 58

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 10 janvier 1880.

TH. BUISSON, Troisième Justice de Paix.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de la dite compagnie aux taux actuel du marché, déclarons par le présent avis, qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est vraie et correcte.

WM. A. BELL,
A. SCHREIBER,
E. GALLY.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 10 janvier 1880, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de CINQ POUR CENT sur le fonds capital aux actionnaires à leurs ayant-droit.

Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1880.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS.

W. A. BELL,	A. SCHREIBER,
PIERRE POUTZ,	ANT. CARRIERE,
CHS. J. LEEDS,	CHS. E. SCHMIDT,
C. T. DUGAZON,	JULES ALDIGÉ,
CHS. LAFITTE,	D. FATJO,
E. GALLY,	JULES TUYES.

11 janv

ASSURANCES.

Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: No 109 rue du Canal.

[illegible] ÉTAT ANNUEL.

Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1880.

CONFORMÉMENT à sa charte, l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1879.

Primes sur les risques de feu	$339,019 65	
Primes sur les risques de mer	41,709 05	
Primes sur les risques de rivière	29,537 94	
Total des primes	$409,266,64	
En moins—Primes sur risques non expirés.	106,746 00	
Primes remboursées	2,047 06	108,793 06
Primes nettes acquises		$300,[illegible] 58
A ajouter—Intérêts		16,470 61
		$307,[illegible] 19
Pertes payées sur les risques de feu	80,260 86	
Pertes payées sur les risques de mer	16,553 74	
Pertes payées sur les risques de rivière	23,317 10	
Pertes non ajustées et ajustées et non échues	34,830 17	
	152,960 86	
Réassurances	19,111 87	
Réduction (rebate)	36,242 52	
Commission d'agences	22,367 49	
Dépenses d'agences	3,742 65	
Taxes et licences	5,356 08	
Dépenses de bureau	27,046 40	
Dépenses casuelles, bureau des assureurs etc	6,696 50	
Profits et Pertes	8,999 74	272,517 40
Bénéfice net		35,416 79
En moins—Premier dividende d'intérêt semi-annuel sur actions déclaré au 30 juin 1879		14,[illegible] 50
Balance des bénéfices		20,[illegible] 29

ACTIF.

Dépôt au Germania National Bank	$30,907 40
Dépôt à la succursale de la Banque Nationale de l'Etat	29,420 26
Dépôt à la Banque Nationale de l'Union	27,694 76
Dépôt au Trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00
Entre les mains d'agents aux Etats-Unis et en Europe	21,674 87
Certificats de dépôts et de dettes du New Orleans National Banking Association $255,983 94 évaluée à	25,598 39
Billets à recevoir pour primes	1,891 66
Prêts sur hypothèques	65,390 00
Prêts sur nantissement	1,512 60
Effets à recevoir	4,818 33
Bons	7,020 00
Actions	57,439 50
Primes en voie de recouvrement	31,503 24
Propriétés foncières	94,261 71
Dû par divers	7,492 37
Bons des Etats-Unis	30,[illegible] $72,491,72

PASSIF.

Capital payé en plein (actions de $30)	$300,000 00	
Dividendes non réclamés	3,195 50	
Primes sur risques non expirés	106,746 00	
Pertes non réglées	24,930 17	
Dû à divers	6,146 90	
Fonds de réserve	30,160 63	471,[illegible] 20
Surplus		30,[illegible] 29

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurances de la Nouvelle Orléans.

MICHEL MUSSON, Président.
G. LANAUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE. Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, notaire public, ce 20me jour de Janvier 1880.

G. LeGARDEUR, Jr., Notaire public.

A une assemblée régulière de la Direction, qui a eu lieu le 19 Janvier 1880, il a été résolu de payer sur demande, Un dividende d'intérêt de cinq pourcent (5 0/0) pour le second semestre de 1879—(faisant 10 0/0 pour l'année) sur le capital de $30 par action.

MICHEL MUSSON, Président.
G. LANAUX, Secrétaire. 21 janv—1m

NOUVELLES INVENTIONS
SONNETTES ÉLECTRIQUES.

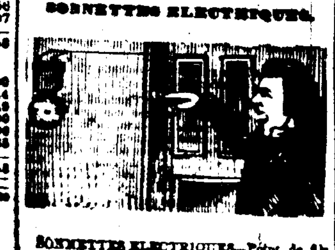

SONNETTES ÉLECTRIQUES—Point de fils cachés ou de crainte d'en sujets à se déranger. Toujours bonnes. Elles peuvent se placer partout. D'une valeur spéciale pour les familles et les bateaux à vapeur. Garanties pour un an. Venez les examiner chez le soussigné.

Moulin rotatoire à farine perfectionné de Hunter. Onze combinaisons dans une. Plus de 250,000 maintenant en usage. Chaque famille devrait en avoir un. On demande des agents pour la Louisiane et la Georgie.

Envoyez $1 pour échantillons et poste. Conditions spéciales pour les agents.

JAMES H. REYNOLDS, Rue Baronne 90.

FOURS.

Les fours de cuisine de Robert E. Lee, fabriqués avec le meilleur fer; brûlant peu de combustible et excellents pour cuire le pain d'une manière égale. Garantis pour donner satisfaction complète ou l'argent est remboursé.

A chaque acheteur un tamis rotatoire sera donné.

FLAMBEAU—Aucun danger des étincelles; le vent ou la pluie ne peut l'éteindre; il ne peut faire explosion. Tous les bateaux à vapeur devraient en avoir un.

JAMES H. REYNOLDS,
90............Rue Baronne............90
Entre les rues Union et Perdido.
1er mai—79—1an NLLE-ORLÉANS, LNE.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.
Bureau No 22 rue du Camp.
Cinquantième Etat annuel.

CONFORMÉMENT à l'article 10 de la Charte, cette compagnie fait l'exposé suivant de ses affaires pendant l'année expirée le 31 décembre 1879:

Primes reçues pour risques de feu	$101,316 28	
Primes reçues pour risques de rivières	18,172 47	
Primes reçues pour risques maritimes	3,403 31	
Réservé pour risques non terminés de 1878 et surplus	104,665 22	
		$227,557 28
Moins:		
Pertes par le feu	$ 44,913 87	
Pertes de rivières	3,136 37	
Pertes maritimes	7,265 71	
Réduction (rebate)	13,220 24	
Réassurance	9,091 59	
Primes remboursées	4,488 09	
Dépenses, commissions, licences, taxes, etc. moins escompte et intérêt	15,864 99	96,960 85
Profits		$130,596 43
Réservé pour risques non terminés pendant l'année 1879 et surplus, après déduction d'intérêt, de dividendes, etc., comme ci-dessous	$110,504 41	

La compagnie a l'actif suivant:

Billets d'actions	$7,889 04
Argent en caisse	54,326 21
Prêts sur garanties collatérales	109,498 28
Billets à ordre	6,614 30
Meubles de bureau, etc.	2,259 45
Primes en voie de collection	26,624 93
	$208,211 21
Total des primes reçues pendant cinq ans	518,246 83
Total des pertes réglées depuis cinq ans	139,861 65

L'état ci-dessus est une copie fidèle et exacte des livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

E. E. [illegible], Secrétaire. I. N. MARKS, Président.

Fait sous serment, devant moi, ce 21e jour de janvier 1880. CHAS. ROLLE, notaire.

A une réunion du Board des Directeurs tenue aujourd'hui, il a été résolu de déclarer les dividendes suivants à prendre sur le gain net de l'année expirée le 31 décembre 1879, savoir:

1° Dix pour cent (10 pour cent) d'intérêt annuel sur le capital payé.

2° Cinq pour cent (5 pour cent) au Fonds de Réserve, conformément à la Section 3, Art. VIII, de la Charte.

3° Dix pour cent (10 pour cent) au crédit de l'Association Charitable des Pompiers, de la Nlle-Orléans, pour secourir les veuves et les orphelins, et le Système général de Secours de la dite Association, conformément à la Section 3, Art. VIII de la Charte.

4° Cinq pour cent (5 pour cent) d'intérêt—dividende sur le capital payé.

5° Vingt-cinq pour cent (25 pour cent) de dividende aux assurés participants.

Toutes les déclarations de dividendes aux actionnaires sur actions payées partiellement seront portées au crédit des billets d'actions conformément à la Section 5, Art. VIII de la Charte.

Les dividendes aux assurés participants seront payés comptant sur demande.

I. N. MARKS Président.
T. FRUDHOMME Vice-Président
E. E. [illegible], Secrétaire.

Board des Directeurs.

JACOB ALEXANDER,	A. A. MAGINNIS,
LEON BERTOLI,	E. S. LEVY,
H. H. HIERHORST,	LOUIS A. WILTZ,
L. B. CAIN,	T. PRUDHOMME,
JOHN FITZPATRICK,	C. SPORL,
I. N. MARKS,	WASH MARKS,
CHAS. HEMARD,	OTTO THOMAN,
C. TAYLOR GAUCHE,	GEO. WATERS,
A. H. ISAACSON,	A. H. SIEWERD.

22 jan—1 m

Vingt-deuxième Tableau annuel
DE LA
Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle Orléans.
Bureau No 27 rue du-Camp.

Conformément à sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires.

Montant des primes dans l'année expirée le 31 décembre 1879		$72,736.62
Sur les risques d'incendie	$60,371.57	
Sur les risques de marine	3,728.37	
Sur les risques de rivière	8,636.68	$72,736.62
Pertes payées dans la même période: Sur les risques d'incendie	7,985.37	
Sur les risques de marine	5,511.90	
Sur les risques de rivière	2,265.97	
Réduction (Rebate)	7,094.07	
Licences de ville et d'Etat et taxes pour l'année 1879 sur capital et propriété foncière	5,223.36	
Primes remboursées	1,650.10	
Réassurances	6,483.53	
Bureau des Assureurs, Dépenses, Profits et Pertes intérêt, en moins	6,366.37	42,602.87
Profits		$30,133.75

L'actif de la compagnie est comme suit:

Prêts garantis sur première hypothèque	$58,061,40
Prêts sur nantissement	38,354.57
Billets pour primes	5,907.13
Actions de la Compagnie du Gaz, d'Assurances et autres actions	23,142.79
Bons de 5 pour cent des Etats Unis	9,912.50
Biens fonciers dans cette ville	46,969.94
Primes en voie de perception	31,905.33
En caisse	33,990,09
Total de l'actif	$238,133.75

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

HY. PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et signé par devant moi ce 10 janvier 1880.

M. T. DUCROS, Notaire Public.

Nlle Orléans, 8 janvier 1880.

A une assemblée des Directeurs tenue ce jour, le tableau annuel présenté par le président a été examiné et approuvé comme une copie exacte des livres de la Compagnie.

Et en vue de la dépréciation sur le marché de la valeur des propriétés foncières et des actions, les réductions suivantes ont été approuvées à l'unanimité, savoir:

Propriétés foncières	$46,969,94	
Réduites à	29,000,98	$17,968,96
Actions	$23,142 79	
Réduites à	20,406,04	$4,736,75
		$22,605,71

LOUIS BARNETT
11 jan—1m. Secrétaire.

EDITION HEBDOMADAIRE.
de l'ABEILLE de la Nlle-Orléans.

Prix de l'abonnement, port compris (excepté pour l'étranger.)

1 an	$3 00
6 mois	1 50
4 mois	1 00
3 mois	75

FEUILLETON.
UN MIRACLE.

SOUVENIRS DE LA DIXIÈME ANNÉE.

—PAR—

André Theuriet.

II—Suite.

A mi-chemin, en face de la gendarmerie, il fallut s'arrêter; je n'en pouvais plus. Mon père nous fit monter chez le brigadier et lui conta ma mésaventure. La *brigadière*, prise de compassion, jeta un fagot sur les chenets, et, pendant qu'on me déshabillait, une belle flamme *claireante* eut bientôt réchauffé mon frêle corps grelottant. Il n'y avait pas moyen de songer à me revêtir de mes habits; la brigadière me prêta ceux d'un de ses bambins, et je me souviens encore de la sensation que me fit sur la peau la rude chemise à gros grains du petit gendarme. Les culottes de ce jeune brigadier étaient trop longues pour mes jambes, et sa veste me tombait aux jarrets. C'est dans ce costume peu chevaleresque que je rentrai au logis, où l'on me coucha, avec une belle semonce et une chaude tasse de tilleul odorant, que j'avalai à moitié endormi.

Dans une petite ville comme la nôtre mon aventure défraya pendant plusieurs jours toutes les conversations. Les routoirs de la promenade furent proclamés un danger public, et le journal du cru somma la municipalité de faire combler toutes les fosses au chanvre. J'étais devenu un personnage et je me trouvais très fier de ce nouveau rôle. Aussi, dès le surlendemain, bien que je fusse encore enroué à la suite de mon plongeon, je courus chez les demoiselles Pêche. Mon entrée fit sensation. Les apprenties tout d'abord se levèrent pour m'embrasser, et Mlle Hortense étouffa contre mes joues son [illegible].

—Te voilà donc, mon fi! s'écria-t-elle, tu l'as échappé belle, pauvre petiot. Tiens, nous parlions de toi justement avec ces dames....

Je ne pus répondre, la voix m'ayant manqué tout à coup en apercevant, derrière les apprenties, Francine avec sa mère. La Dulcinée aux tresses brunes dardait curieusement vers moi ses grands yeux noirs, dont le regard me fit refluer le sang au cœur.

—Il en est encore tout blême, remarqua Mlle Célénie, se méprenant sur la cause de ma pâleur.

—Il y a de quoi, après un pareil bain. Raconte-nous comment la chose est arrivée, dit Mlle Hortense.

Je repris un peu d'aplomb, et tout fier de l'attention de Francine, je contai comment je m'étais laissé choir dans le trou couvert d'herbe; seulement je me gardai bien de mentionner le motif qui m'avait poussé à caracoler à travers les prés.

—Ah! s'écriait la bonne Hortense en joignant les mains, voyez-vous cela? Une minute de plus et c'était fait de lui......C'est merveille qu'il s'en soit tiré.

—La sainte Vierge l'a protégé, ajouta gravement Mlle Célénie.

—Certes, le doigt de la Providence est là comme en toutes choses. D'ailleurs la sainte Vierge protège ceux qui la prient, et elle savait que Jacques est un enfant pieux.......Je suis sûre, petit, que, lorsque tu t'es vu en danger, tu as dit un *Ave Maria*?

Je tournais d'un air embarrassé ma casquette entre mes mains et je regardais hypocritement le bout de mes souliers.

—Vraiment, demanda Mlle Célénie, aurais-tu songé à faire une prière à la sainte Vierge?

Dame! mettez-vous à ma place; j'étais fort perplexe. D'un côté, répondre oui, c'était mentir effrontément; mais si je répondais non, je passais pour un impie, je scandalisais ces pieuses filles et je perdais leurs bonnes grâces. En puis il y avait là Francine et sa mère qui écoutaient, sans compter les apprenties; mon importance me grisait, et je n'étais pas fâché d'entretenir l'intérêt qu'excitait ma petite personne.... Je balbutiais et j'étais devenu rouge comme un coquelicot.

—N'aie pas de fausse honte, insista Mlle Hortense, réponds franchement, mon fi, tu as dit un *Ave*, n'est-ce pas? C'est si naturel dans un pareil moment.

—Mon Dieu, murmurai-je, mon Dieu, oui, mademoiselle.

—Voyez-vous, s'écria triomphalement Hortense, la sainte Vierge l'a entendu et l'a miraculeusement sauvé!

—Oui, c'est un miracle, affirma solennellement Mlle Célénie; la vierge Marie a visiblement protégé cet enfant.... Voilà de quoi faire réfléchir les incrédules et les esprits forts, ajouta-t-elle en lançant un coup d'œil significatif du côté du mur de ma grand'tante.

Cette fois, j'étais devenu tout à fait un héros. On me choyait. Mlle Hortense m'avait apporté une part de tarte, les apprenties me caressaient; la mère de Francine en s'en allant me donna une tape sur l'épaule, et ma Dulcinée, sur le pas de la porte, tourna encore la tête d'un air d'admiration et d'envie pour contempler ce garçon dont la sainte Vierge daignait s'occuper tout spécialement. Je ne me sentais pas de l'aise. Il me semblait que des ailés me poussaient dans le dos et que j'avais troqué ma toque polonaise contre une auréole....

Pourtant, une fois au grand air, les fumées de ma gloire se dissipèrent un peu. Je ne songeai pas sans un certain remords au mensonge dont je venais de charger ma conscience. Tout cela n'était pas très chevaleresque, et mon illustre modèle, le vertueux et brave don Quichotte n'aurait certes pas menti aussi impudemment, fût-ce pour désenchanter Dulcinée du Toboso.—Après tout, me dis-je pour m'étourdir, pourquoi ces vieilles filles me mettaient-elles ainsi au pied du mur? Le chose d'ailleurs n'a pas d'importance; chacun sait que les demoiselles Pêche sont très simples, on croira que j'ai voulu leur jouer une farce et on leur rira au nez.

Mais j'avais compté sans mes deux dévotes. Elles tenaient à leur miracle comme si elles l'eussent opéré elles-mêmes. Mlle Hortense le contait à toutes ses pratiques, et le dimanche suivant, Mlle Célénie en fit la relation à la congrégation du Rosaire. Bientôt l'histoire miraculeuse courait la ville, s'enjolivant d'un nouveau détail merveilleux à chaque narration.—Le petit Jacques ayant roulé au fond du routoir avait de l'eau jusque par-dessus les oreilles et sentait déjà la mort venir, quand il avait eu la pensée de s'adresser à la sainte Vierge; à peine avait-il murmuré les premiers mots de la *Salutation angélique* qu'un bras invisible s'était étendu vers lui et l'avait tiré hors du gouffre. Quel honneur pour la paroisse et quel sujet d'édification!—Les congréganistes allèrent en troupe visiter la prairie, témoin de cette intercession miraculeuse, et quelques-unes des plus ferventes rapportèrent des fioles pleines de l'eau bourbeuse du routoir....

Le jeudi suivant, quand j'arrivai chez ma grand'tante, je lui trouvai une physionomie songeuse et préoccupée.—Entre et ferme la porte, me dit-elle d'une voix grave.

Elle était assise dans sa bergère de velours d'Utrecht, près d'un guéridon chargé de pots de confitures qu'elle était en train de recouvrir de papier blanc. Le soleil qui passait à travers les rideaux de vieille cretonne jetait un rayon sur le trumeau de la cheminée, où un berger, joueur de flûte, semblait nous lorgner d'un air ironique. Tout en déchiquetant son papier, ma tante fronçait les sourcils et tourmentait dans son tour de cheveux bruns avec la pointe de ses ciseaux.

—Jacques, reprit-elle d'un ton plus solennel que d'ordinaire, regarde-moi bien en face.... On parle beaucoup de toi en ce moment dans la ville, à cause de ton plongeon dans le routoir.... On raconte l'affaire tout autrement que tu ne nous l'avais contée. Est-ce vrai?

Mon cœur battait, je baissai le nez et je répondis jésuitiquement:

—Quoi! ma tante?.... Je ne sais pas ce qu'on dit, moi.

—On dit des choses singulières, qui confondraient ma raison si elles étaient arrivées réellement.

En murmurant cela, elle semblait se parler à elle-même. Si j'avais eu un peu plus d'expérience, je me serais aperçu du trouble de ma grand'tante, et si j'avais été plus retors, j'aurais profité de son désarroi pour lui en imposer. L'histoire de l'*Ave Maria* portait un coup à ses idées, et, comme elle savait que je n'avais pas l'habitude de mentir, cet incident de la prière marmottée au fond du trou où j'avais failli périr bouleversait tout son système philosophique.

—Voyons, continua-t-elle, ne baisse pas le nez et réponds-moi franchement... Je ne te gronderai pas si tu dis la vérité.

En même temps ses yeux clairs semblaient vouloir fouiller dans ma conscience.

—On prétend, poursuivit-elle avec un accent assez ému, que, lorsque tu étais dans le trou, tu as récité un *Ave Maria*; est-ce vrai?

Son regard honnête droit m'embarrassait étrangement, tous mes remords se réveillaient et je ne me sentis pas le courage de mentir une seconde fois je balbutiai tout penaud:—Non, ma tante.

Le front de la tante Thérèse se désembrunit; elle poussa un soupir de soulagement, hocha avec satisfaction son mentonnet de galoche et s'écria:

—Je savais bien, moi, que tout cela était une invention ridicule...... Mais alors, petit drôle, pourquoi as-tu fait un pareil conte aux demoiselles Pêche?

Pourquoi?.... Ah! voilà où commençait le délicat de l'explication. Je détournai les yeux et regardai sournoisement les murailles et le plafond. La vue de la gravure de l'*Amour et Psyché* me remémora heureusement le goût de ma grand'tante pour les aventures romanesques, et, avec cette rouerie de l'enfance qui sait deviner les faiblesses des gens âgés et en tirer parti, j'eus l'idée de rejeter mon mensonge sur mes préoccupations amoureuses. Je contai timidement combien j'étais épris de la petite Francine; elle assistait à l'interrogatoire des demoiselles Pêche, et c'était pour gagner son cœur que j'avais menti, comme c'était pour le voir de plus près que je m'étais laissé choir dans la fosse au chanvre.... A mesure que j'avançais dans mes confidences, les traits de ma grand'tante se détendaient; sa grande bouche finit par sourire.

—Comment! morveux, tu es amoureux, à ton âge?.... En vérité, il n'y a plus d'enfants.

Ces platoniques et enfantines amours étaient faites pour plaire à ma tante, et elle ne se laissait pas de m'interroger. Elle s'amadouait visiblement, et je m'imaginais déjà qu'elle avait passé l'éponge sur mon pseudo miracle, quand brusquement elle se leva:

—C'est égal, dit-elle, tu as eu grand tort de mentir et je n'entends pas que cette sotte histoire coure plus longtemps la ville..... Viens!

Elle me prit par la main et m'entraîna hors de la chambre. En un clin d'œil, nous traversâmes la cour commune, et ma tante, ouvrant la porte des demoiselles Pêche, me poussa tout pâle devant elle, dans l'atelier.

Je vois encore l'aspect de cette pièce au moment où nous y pénétrâmes.—Mlle Hortense perchée sur son estrade et découpant des patrons, Mlle Célénie bâtissant un corsage, les ouvrières penchées sur leur couture, et la porte du jardin, ouverte toute grande, encadrant un coin de tonnelle d'où une brindille de chèvrefeuille s'élançait fleurie dans l'atelier. Au loin, on entendait le nasillement des canards au bord de la rivière; une capiteuse odeur de syringa envahissait le jardin par bouffées tièdes.

A la vue de la tante Thérèse, qui mettait rarement les pieds chez ses voisines, tous les bourdonnements de l'atelier s'arrêtèrent; les apprenties redressèrent la tête, Mlle Célénie se leva en faisant cliqueter son chapelet, et Mlle Hortense descendit bruyamment de son estrade.

—Mesdemoiselles, je vous salue bien! commença ma grand'tante, et je vous demande pardon de vous déranger.... Mais, comme il circule à propos de mon neveu une ridicule et impertinente histoire de miracle, et comme je ne veux pas contribuer à la propagation de l'erreur et de la superstition, je viens vous déclarer que votre bonne foi a été surprise.... Il n'y a pas un mot de vrai dans les sottises que vous a débitées ce gamin.

Il y eut un oh! de stupéfaction qui s'échappa en même temps de toutes les bouches des apprenties, puis un silence effrayant régna dans l'atelier. J'aurais voulu être à cent pieds sous terre, jaurais consenti à dégringoler de nouveau au fond du routoir, plutôt que de subir cet affront public. Mlle Célénie semblait changée en statue, et Mlle Hortense, rouge comme un coq, avait laissé tomber son aune.

—Sainte Vierge! murmura-t-elle enfin, que me dites-vous là, mademoiselle Vayeur!.... Ce n'est pas possible; cet enfant n'aurait pas exposé son salut en commettant un pareil sacrilège..... J'aime mieux croire qu'il s'est parjuré devant vous, dans la crainte de vous déplaire.... Le respect humain nous pousse parfois à déguiser la vérité aux personnes qui vivent dans le monde, et....

—Je ne suis pas du monde, interrompit ma tante, et cet enfant n'a aucun intérêt à me tromper.... D'ailleurs nous allons tirer la chose au clair.

—Dans tous les cas, hasarda prudemment Mlle Célénie, un mensonge pieux serait encore préférable à une aussi scandaleuse vérité.

—Vous me la baillez belle, s'exclama la tante Thérèse indignée, un mensonge est toujours un mensonge, et je veux que mon neveu ne trompe ni moi ni les autres.... Voyons, garnement, réponds sans barguigner, m'as-tu dit toute la vérité et rien que la vérité?

—Oui, ma tante.

—As-tu conté des menteries à ces demoiselles pour te donner des airs intéressants?

—Oui.

—Ainsi, c'est bien entendu, tu n'as pas dit de prière quand tu étais au fond de l'eau?

—Non, ma tante.

—Vous le voyez, mesdemoiselles, il n'y a pas eu plus de miracle que sur ma main. La seule chose merveilleuse, c'est que vous ayez cru si facilement aux inventions de ce gamin.... C'est comme cela que se forgent les légendes!

—Vous êtes bien prompte et téméraire dans vos jugements, mademoiselle! répliqua aigrement Mlle Célénie; qui vous dit que la Sainte Vierge n'a pas sauvé cet enfant à son insu?

—Ma foi, riposta vertement la tante Thérèse, dans ce cas la sainte Vierge ne connaissait ce qui se passait dans le cœur du garnement.... Si elle avait su que le drôle était amoureux de la petite Francine et qu'il courait après elle, juste au moment où il s'est laissé choir dans le trou, elle n'aurait probablement pas tendu la main pour l'en retirer.. Ce n'est pas que je le regrette au moins.....J'ai toujours pensé qu'il y avait une Providence pour les mauvais sujets!.... Bien le bonjour, mesdemoiselles!

C'était la flèche du Parthe; après l'avoir lancée, la tante sortit majestueusement, m'abandonnant à ma courte honte au milieu de l'atelier scandalisé. Je ne savais où me fourrer, je lançais des coups d'œil désespérés à droite et à gauche.

—Fi! le vilain menteur! s'écriaient en chœur les apprenties.

Mlle Hortense avait ramassé son aune et la brandissait d'une façon significative, en me montrant la porte:

—Méchant petit renégat! s'écria-t-elle, sors d'ici et n'y remets plus les pieds, ou sinon....

—Le bon Dieu te punira, glapit Mlle Célénie, tandis que je prenais la poudre d'escampette, cela finira mal pour toi!

Cela finit mal en effet. A la suite de cet esclandre, ma famille jugea qu'il était à propos d'arrêter cette sève de précocité qui poussait de si hardis bourgeons, et on me mit comme interne au collège. Francine entra au couvent des Dominicaines, et je n'entendis plus parler d'elle. La pauvre grand'tante mourut quelques années après. La chambre aux lambris peints n'existe plus et on a rebâti la maison; mais j'ai gardé mon *Don Quichotte*. Quand je le feuillette, il me semble que les années s'envolent à mesure que je tourne les pages. Je revois la caisse aux vieux livres, le fauteuil délabré, le cytise aux grappes jaunes, le dressoir plein de fruits embaumés; je crois respirer l'odeur savoureuse de toutes ces étés évanouis;—et ce passé qui ressuscite à chaque tour de feuillet, avec ses couleurs, ses formes, ses parfums, c'est là pourtant un étonnant et beau miracle; la grand'tante elle-même, malgré son scepticisme voltairien, aurait été forcée d'en convenir et de s'en émerveiller.

FIN.

Ne risquez pas de vous mouiller les pieds quand vous pouvez acheter, pour $5 seulement, une bonne paire de caoutchoucs à l'[illegible].

—Un de nos amis va voir un journaliste républicain à Sainte-Pélagie.

—Hé, dit-il, les lits me paraissent bien durs!...

—Mon Dieu! répond le condamné, pour "des lits de presse," ils peuvent encore passer.

—On télégraphie de Londres, le 12 janvier:

Samedi dernier, un Allemand, nommé Alexandre Schoma, est entré dans l'église catholique de Saint-Peters (Hatton-Garden) pendant la célébration de la messe et a tiré cinq coups de revolver sur le prêtre qui officiait. Celui-ci n'a pas été atteint. Schoma a ensuite détruit les ornements de l'autel et mis le feu aux draperies.

On parvint à l'arrêter après une résistance énergique. Il a avoué qu'il avait voulu tuer le prêtre. On croit que ce Schoma appartient à la secte des socialistes allemands.

—Un fait assez rare vient d'arriver à Besné, dit le *Phare de la Loire* du 11 janvier:

Les nommés Pierre Blain et Julienne-Françoise Loreau, son épouse, domiciliés au bourg de Besné, canton de Pontchâteau, âgés de plus de quatre-vingt-dix ans sont décédés, l'épouse le 19 décembre, à quatre heures du soir, et l'époux le lendemain, à six heures du matin. Ils s'étaient mariés à Besné, le 31 janvier 1815. Le 7 février 1865, les cérémonies religieuses ont été renouvelées dans l'église de Besné. Ils ont été inhumés dans la même fosse.

Ils sont parvenus à cet âge avancé sans avoir éprouvé la moindre douleur.

—Un suicide, accompli avec un affreux courage, a eu lieu à Marseille.

Le nommé Francou (Eloi-François) âgé de soixante-quatre ans, atteint depuis plusieurs mois d'une paralysie du côté droit, qui lui faisait subir d'atroces souffrances, s'était fait un lit de copeaux. Profitant du sommeil de sa femme et de ses enfants, il a mis le feu aux copeaux après avoir, au préalable, enduit d'huile ses vêtements. Il était étendu, vers deux heures du matin, sur ce lit ardent. Les flammes ont bientôt enveloppé ce vieillard, qui s'est laissé brûler sans exhaler une plainte. Son supplice durait depuis longtemps déjà quand l'excès de la douleur lui a arraché un cri qui a été entendu par sa femme. Tous les secours prodigués au malheureux ont été inutiles: il a expiré à huit heures du matin, dans d'atroces souffrances.